

Honoraires de transaction TTC à la charge du vendeur

Prix de vente	Habitation / Professionnel	Terrain
Jusqu'à 45 000 €	5 000 € TTC	5 000 € TTC
De 45 001 € à 80 000 €	8,00 % TTC	8,00 % TTC
De 80 001 € à 100 000 €	7,50 % TTC	7,50 % TTC
De 100 001 € à 200 000 €	7,00 % TTC	7,00 % TTC
De 200 001 € à 500 000 €	6,00 % TTC	6,00 % TTC
Au-delà de 500 001 €	5,00 % TTC	5,00 % TTC

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI RIVIERA INVESTISSEMENT – 39 rue Gioffredo 06000 Nice
 S.A.R.L. au Capital : 58.000 € - RCS NICE : 533 348 843
 Carte professionnelle T/G n° : 11892 délivrée par la Préfecture des Alpes Maritimes
 Garantie : SEGAP – 11 rue de Grenelle 75007 PARIS

Honoraires au 12 septembre 2017

La délivrance d'une note est obligatoire.

Honoraires de transaction TTC à la charge de l'acquéreur

Prix de vente	Habitation / Professionnel	Terrain	Commercial / Industriel
Jusqu'à 45 000 €	5 000 € TTC	5 000 € TTC	5 000 € TTC
De 45 001 € à 80 000 €	8,00 % TTC	8,00 % TTC	8,00 % TTC
De 80 001 € à 100 000 €	7,50 % TTC	7,50 % TTC	7,50 % TTC
De 100 001 € à 200 000 €	7,00 % TTC	7,00 % TTC	7,00 % TTC
De 200 001 € à 500 000 €	6,00 % TTC	6,00 % TTC	6,00 % TTC
Au-delà de 500 001 €	5,00 % TTC	5,00 % TTC	5,00 % TTC

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI RIVIERA INVESTISSEMENT – 39 rue Gioffredo 06000 Nice
 S.A.R.L. au Capital : 58.000 € - RCS NICE : 533 348 843
 Carte professionnelle T/G n° : 11892 délivrée par la Préfecture des Alpes Maritimes
 Garantie : SEGAP – 11 rue de Grenelle 75007 PARIS

Honoraires au 12 septembre 2017

La délivrance d'une note est obligatoire.

Honoraires de transaction partagés entre le vendeur et l'acquéreur

Prix de vente hors honoraires	Habitation / Professionnel		Terrain		Commercial / Industriel	
	Honoraires vendeur TTC	Honoraires acquéreur TTC	Honoraires vendeur TTC	Honoraires acquéreur TTC	Honoraires vendeur TTC	Honoraires acquéreur TTC
Jusqu'à 45 000 €	2 500 € TTC	2 500 € TTC	2 500 € TTC	2 500 € TTC	2 500 € TTC	2 500 € TTC
De 45 000 € à 80 000 €	3 500 € TTC	3 500 € TTC	3 500 € TTC	3 500 € TTC	3 500 € TTC	3 500 € TTC
De 80 000 € à 150 000 €	5 000 € TTC	5 000 € TTC	5 000 € TTC	5 000 € TTC	5 000 € TTC	5 000 € TTC
De 150 000 € à 300 000 €	3,50 % TTC	3,50 % TTC	3,50 % TTC	3,50 % TTC	3,50 % TTC	3,50 % TTC
Au-delà de 500 000 €	2,50 % TTC	2,50 % TTC	2,50 % TTC	2,50 % TTC	2,50 % TTC	2,50 % TTC

Préciser le cas échéant si les tranches sont cumulables entre elles.

(Autre présentation possible si redevable différent selon la prestation)

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI RIVIERA INVESTISSEMENT – 39 rue Gioffredo 06000 Nice
 S.A.R.L. au Capital : 58.000 € - RCS NICE : 533 348 843
 Carte professionnelle T/G n° : 11892 délivrée par la Préfecture des Alpes Maritimes
 Garantie : SEGAP – 11 rue de Grenelle 75007 PARIS

Honoraires au 12 septembre 2017

La délivrance d'une note est obligatoire.

Honoraires de location

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	solde d'un mois de loyer charges comprises - 13 €/m ²	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	10 €/m ²	10 €/m ²
Etat des lieux location vide	3 €/m ²	3 €/m ²
Etat des lieux location meublée	3 €/m ²	3 €/m ²

Locaux de droit commun / commerciaux / industriels / professionnels	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Honoraires		12% TTC du loyer de la première période triennale

ATTENTION : A titre commercial, pour la première mise en location suite à un mandat de gestion, la quote part propriétaire des honoraires de location sera ramenée à 13 €/m² + 1 €

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI RIVIERA INVESTISSEMENT – 39 rue Gioffredo 06000 Nice
 S.A.R.L. au Capital : 58.000 € - RCS NICE : 533 348 843
 Carte professionnelle T/G n° : 11892 délivrée par la Préfecture des Alpes Maritimes
 Garantie : SEGAP – 11 rue de Grenelle 75007 PARIS

Honoraires au 12 septembre 2017

La délivrance d'une note est obligatoire.

Honoraire de Gestion Saisonnière

Locations saisonnières	Honoraire TTC bailleur	Honoraire TTC locataire
Honoraire de Gestion saisonnière	30% TTC des sommes encaissées	

Honoraire de gestion locative

Prestations de gestion	Honoraire TTC bailleur
Gestion immobilière	9% TTC de toutes sommes encaissées
Assurance GLI (Numéro ORIAS : 16004878)	2,8 % TTC

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI RIVIERA INVESTISSEMENT – 39 rue Gioffredo 06000 Nice
 S.A.R.L. au Capital : 58.000 € - RCS NICE : 533 348 843
 Carte professionnelle T/G n° : 11892 délivrée par la Préfecture des Alpes Maritimes
 Garantie : SEGAP – 11 rue de Grenelle 75007 PARIS

Honoraire au 12 septembre 2017

La délivrance d'une note est obligatoire.